

EXIGEONS LA LIBÉRATION DES ENFANTS PALESTINIENS PRISONNIERS



Chaque année, environ 700 enfants palestiniens sont poursuivis par les tribunaux militaires israéliens. Alors que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant définit un « enfant » comme « tout être humain âgé de moins de 18 ans », les tribunaux israéliens jugent et condamnent des enfants palestiniens âgés de 16 ans et plus en tant qu'adultes.



Ciblés systématiquement, les enfants palestiniens sont frappés, blessés, arrêtés et torturés. Les violences que les enfants palestiniens subissent de l'armée coloniale commencent dès l'arrestation et durent jusqu'à leur sortie de prison.



Juillet 2014 : Tariq Khdeir, 15 ans, arrêté par l'armée coloniale lors d'une manifestation en mémoire de son cousin Mohammed Abu Khdeir, 16 ans, brûlé vif par des colons, à Jérusalem. Sur le visage de Tariq les marques de la violence des soldats.

Forcés de rester immobiles pendant des heures, sous la pluie, dans le froid ou sous le soleil, sans eau, sans nourriture, ni accès aux toilettes, fouille à nu... sont pratiques israéliennes courantes. Maintenus à l'isolement, ils ne voient ni parents ni avocat.

**Ils sont actuellement près de 400 enfants emprisonnés
et leur nombre ne cesse d'augmenter.**

Tous les organismes de défense des droits de l'enfant ont alerté, mais Israël reste impuni et multiplie les crimes avec la complicité de la France, violant ainsi la protection reconnue aux enfants par plus de 27 conventions internationales.

Nous dénonçons la poursuite par l'occupant israélien de l'emprisonnement et la torture envers les enfants palestiniens.

Nous exigeons la libération immédiate de tous les enfants palestiniens emprisonnés dans les gôles israéliennes.



QUE FAIRE ?

- Rejoignez-nous, adhérez !
Association France Palestine Solidarité 59 /62
- Parrainer un prisonnier
www.france-palestine.org/Parrainer-un-e-prisonnier-e
- Dénoncer la responsabilité des gouvernements et de nos représentants. Faire pression sur nos dirigeants.
- Diffuser l'information et lutter contre la propagande des mots.
- Faire référence au droit international et exiger son application.



Association France Palestine Solidarité

